

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 41

Artikel: Lè z'oodrès sont lè z'oodrès !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pendant une demi-heure environ, on atteignait la côte.

Ici une difficulté inattendue se présentait. Le port de Jaffa n'avait ni jetée, ni échelle, ni escalier; une berge abrupte d'une dizaine de pieds de haut était la seule voie par laquelle on pouvait descendre ou plutôt monter à terre. Il s'agissait d'y grimper en se déchirant au rocher ou de s'y laisser hisser par un Arabe s'avancant dans l'eau jusqu'à la ceinture, et qui, d'un vigoureux coup d'épaule, vous lançait dans les bras des portefaix du rivage.

C'est par le moyen de ces exercices gymnastiques que l'on arrivait en terre sainte.

Aussitôt débarqués, les passagers cherchaient à se procurer les hommes et les chevaux nécessaires pour le voyage.

La plaine de Saron, qu'il fallait traverser, était peu sûre, aussi ne s'y aventurait-on guère qu'en caravane. Cette plaine apparaissait au voyageur telle qu'elle était au temps de David et de Salomon. La première étape était Ramleh, à quatre lieues de Jaffa, où s'arrêtaient ordinairement les pèlerins pour y passer la nuit dans le couvent.

Au point du jour, le voyageur se remettait en route et voyait le soleil se lever derrière les montagnes d'Ephraïm. Sur sa route, quelques champs cultivés, mais surtout des pâturages où le bétail est conduit par des bergers armés de fusils et souvent montés sur des ânes ou des chevaux.

Puis on se rapprochait de la montagne, rappelant par sa forme et sa hauteur, le Jura vu de Pontarlier. On passait près d'un pauvre village composé de huttes arrondies et ressemblant à des ruches d'abeilles. Là, un grand nombre de femmes et d'enfants, quelques-uns infirmes, venaient au-devant du voyageur pour demander l'aumône. « C'est ainsi, remarque M. Bovet, qu'on se pressait sur les pas de Jésus, quand il allait de lieu en lieu faisant le bien. »

A partir de là, le pays devient de plus en plus aride, puis l'on pénètre tout à fait dans la montagne: ravins profonds et étroits, pas d'arbres, seulement des buissons; le rocher perce partout. Un seul endroit où quelques oliviers offrent leur ombrage, le seul qu'on rencontre de toute la journée, sous un soleil brûlant.

On monte et on redescend plusieurs montagnes successives. Sur leurs flancs, ni culture, ni habitations; c'est plutôt sur les sommets que se trouvent quelques jardins d'oliviers bordés de murs épais formés de pierres entassées. Parfois, avec les oliviers, on y voit quelques figuiers et des ceps de vigne gros et espacés comme les arbres de nos vergers. Mais à part ces quelques traces de

végétation, tout ce pays-là a un aspect de désolation.

Tout à coup, après avoir franchi un pli de terrain, apparaissent les murs crénelés de Jérusalem!... L'émotion qu'on éprouve généralement, à ce moment-là, surmonte la fatigue du voyageur et toute autre préoccupation.

« Voilà donc, se dit-il en lui-même, cette pauvre petite ville, qui s'est sentie plus grande que toutes les grandeurs de la terre, qui a compris qu'elle était la capitale du monde! Cette ville qu'a tant aimée David, — que Jésus a tant aimée, — où il a souffert pour les péchés de tous!... »

Lè z'oodrès sont lè z'oodrès!

Quand on va vesetâ dè cliâo mâisons iô lâi a oquiè à vairè per dedein, coumeint lo musé, on est d'obedzi dè posâ son parapliodze âo bin son bâton, s'on ein a ion, âo bas dâi z'égras, derrâi la portâie d'eintrâie. On cein met dein on espèce d'affèrè qu'est tot per carnotsets, iô tsacon einfatè son dordon, et quand on sè reinvâ, on repreind son bin. On fâ cein posâ, soi-disant, po ne pas risquâ d'épècliâ oquiè avoué; mâ lo fin mot, c'est po qu'on sâi d'obedzi dè bailli 'na tracasséri à 'na dzein que fâ état dè gardâ tot cè commerce.

On gaillâ qu'avâi étâ nonmâ po être quie dein on musé, et que dévessâi assebin remèssi, decotâ la porta dè que dévant lo matin, recotâ lo né et gardâ la baragua, sè tegnâi, tandi lo dzo, su lo pas dè porta, po gravâ âi tsins d'eintrâ et po que y'aussè caquon quie po repondrè. On lâi avâi de que ne dévessâi nion laissi eintrâ sein fèrè posâ lè parapliodze et lè bâtons, dévant dè montâ amont lè z'égras.

Adon stu gaillâ, d'à premi que l'étâi quie, avâi tant à tieu dè bin fèrè son serviço, que fasâi pi trào; kâ on dzo qu'on monsu que volliâvè vairè lo musé, eintrè dein lo coridoo, lo gaillâ lâi criè, quand lo vâi montâ lè z'égras:

— Hé, hé! ditès-vâi! posâ-vâi voutron bâton dévant d'eintrâ!

— Mâ n'é min dè bâton, se repond l'autro.

— Cein ne mè regardè pas; mâ y'é l'oodrè dè ne nion laissi eintrâ sein posâ son bâton.

— Quand vo dio que n'ein n'é min!

— Tant pis! allâ ein queri ion! lè z'oodrès sont lè z'oodrès!

Et dâo diablo que l'arâi laissi eintrâ, se n'étâi pas justameint arrevâ dein cé momeint ion dâo comité, qu'a fè se n'aleçon âo lulu et que lâi a de dè fèrè atteinchon dè ne pas fèrè âo toborniau.

La serveinta et lo rutî.

Onna serveintâ qu'étâi z'ua à la boutséri, rapportè on bocon dè tsai que ne plièssâ pas à sa dama.

— Mâ coumeint âi-vo fé, Françoise, se lâi dit la dama, dè vo z'étrè laissi servi on asse crouïo bocon, iô lai a mé d'ouè què dè tsai?

— Oh y'é bin vu, madama, se repond la serveinta, que lo boutsi mè servessâi mau; assebin lâi é de que se clia tsai étâi por mè, la preindrè pas!

LE CONDUCTEUR D'OMNIBUS

REQUÊTE

adressée à M. le Directeur des omnibus de Paris
par

ATHANASE BONIVARD
Commis-Droguiste.

Je viens, Monsieur le Directeur des omnibus de Paris, formuler une plainte contre un de vos subordonnés, demander la punition du coupable et soumettre à votre haute impartialité ma réclamation en dommages-intérêts.

Les voitures dénommées omnibus, appartenant à la Société dont vous êtes le chef, et circulant à travers les rues de Paris, qu'elles soient trainées par deux ou par trois chevaux, sur rail de fer ou sur pavé libre, sont dirigées par deux hommes. L'un assis à l'avant de la voiture tient les rênes, fait claquer le fouet et guide les chevaux: c'est le cocher. De celui-là je n'ai rien à dire.

L'autre se tient debout à l'arrière de la voiture, sur le marche-pied. Il a pour mission de percevoir le prix des places et surtout de donner au cocher, son collègue, au moyen d'un cordon de tirage, le signal d'arrêt à toute réquisition des voyageurs, soit qu'ils veuillent monter dans l'omnibus, soit qu'ils désirent en descendre: c'est le conducteur. C'est d'un de vos conducteurs que je viens me plaindre.

Celui dont il s'agit se tient sur le marche-pied de la voiture omnibus marquée B P n° 2723, qui fait le trajet de la Bastille à Passy. Son nom, je l'ignore. Mais, grâce au numéro du véhicule aux destinées duquel il préside, il vous sera facile, en consultant les registres de votre administration, Monsieur le Directeur, de constater son identité et de connaître son état civil.

Ce préambule terminé, passons aux faits.

J'étais sur la point de me marier: Une affaire magnifique; un avenir plein de promesses: Trente mille francs de dot à la signature du contrat: Trois cent mille francs d'espérances à la mort des beaux parents! La dot allait me permettre de m'établir. J'avais promesse formelle. Il était convenu verbalement avec mon patron qu'il me céderait son fonds de droguerie, pas-de-porte, agencement, clientèle et marchandise, le jour où je serais en mesure de lui verser les trente mille francs espèces qui constituaient l'apport de ma fiancée.

Quel changement de position pour un simple commis à cent cinquante francs par mois!

Mon futur beau-père, monsieur Cabassieri, ex-entrepreneur de fumisterie, actuellement rentier à Passy, sur le Ranelagh, m'avait dit lundi soir:

— Mon gendre! — car il se complaisait à m'appeler son gendre, par anticipation, — mon gendre, demain mardi, à six heures, présentation aux parents de madame Cabassieri, née Nardini; à la suite de la présentation,